



Association des
Chercheurs et
Généalogistes des
Cévennes

Siège social:
Mairie de Clarensac
5, place de la Mairie
30870 - CLARENSAC

Association reconnue d'Intérêt Général
Siret : 452 184 468 00026 - Code APE : 9499Z

Site internet : <https://acgc.eu>



N° 53 – OCTOBRE 2023

Sommaire

Nos activités – « Les Journées de Marguerittes » 14 et 15 octobre – Prochaine rencontre Trimestrielle le 18 novembre 2023 – Sainte Anastasie (30190)

L'Agenda : du 15 octobre au 15 décembre 2023

Octobre – Le changement d'heure -

Quelques infos : relevées dans la Revue Française de Généalogie

Bon à savoir : Histoire des biens nationaux à Mende, Série Q – A.D.48 (Eliette Thirion) + Registre antérieur à la Révolution au diocèse du Gard (Père Chapus) + Évolution de l'âge de la majorité en France à travers les siècles

Les insolites : 1/ vente de Jeanne DUVAS – 2/ Contrat d'apprentissage entre deux aveugles

La phrase célèbre : Laurent ROUQUIER

Nos prochains rendez-vous :

Local situé 34 route de Nîmes à Clarensac

(En face de la police municipale)

Généalogie de 14 h.30 à 17 h.00

Jeudi – Permanence – 12 octobre

Jeudi – Permanence – 26 octobre

Paléographie de 14 h. 00 à 15 h.30

Mercredi – 11 octobre

Mercredi – Séance annulée

Activité : Les Journées de Marguerittes (30)

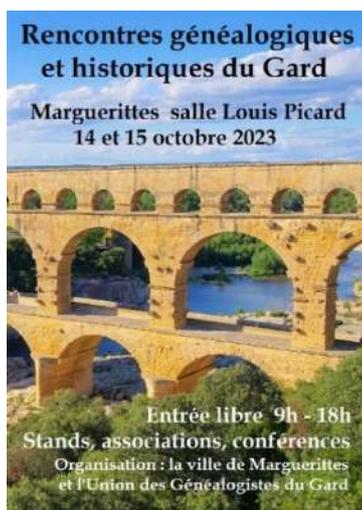
Les 14 et 15 octobre – L'A.C.G.C. sera présente.

Prochaine rencontre trimestrielle :

Le 18 NOVEMBRE 2023 à SAINTE ANASTASIE (30190)



Les Journées de Marguerittes : 14-15 octobre 2023



Comme chaque année, l'ACGC sera présente et ses bénévoles vous accueilleront avec beaucoup de plaisir. Nous espérons que vous serez nombreux à leur rendre visite.

À bientôt !



Rencontre Trimestrielle : Sainte-Anastasie (30190) – 18/11/2023

Entre Nîmes et Uzès, Sainte Anastasie est l'une des communes les plus étendues du département, située sur deux grands axes : le chemin de Compostelle et la Régordane.

Elle regroupe plusieurs hameaux : Russan, Campagnac-Pont-Saint-Nicolas, Vic et de nombreux mas.

Dans notre bulletin trimestriel N° 142 qui paraîtra quelques jours avant notre réunion, Simone Meissonnier fera un historique très intéressant de cette commune. Le programme de cette belle journée, concocté comme toujours avec beaucoup de soins par Patrick Comte, sera diffusé dans l'agenda de notre site.

Je peux, en avant-première, vous préciser que nous assisterons à une très intéressante conférence de Patrice Hurlin (Sainte-Anastasie avant Sainte-Anastasie) dans le foyer communal et que nous partagerons notre repas dans le magnifique cadre du Prieuré Saint-Nicolas que nous effectuerons ensuite une visite commentée dudit prieuré.

Le programme est mis en ligne sur notre site dans la rubrique « Evènements », agenda du mois de novembre. N'oubliez surtout pas de vous inscrire afin de pouvoir participer à cette belle journée.

À très bientôt, nous avons hâte de vous y rencontrer.

La rédactrice
A. Marie Martellucci

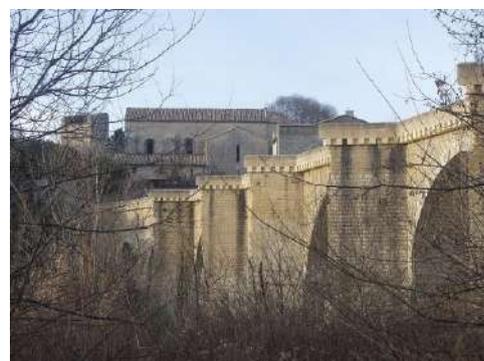
Crédits photos .

<https://www.france-voyage.com/villes-villages/sainte-anastasie-9775.htm>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Prieur%C3%A9_Saint-Nicolas_de_Campagnac#/media/Fichier:Saint-Nicolas-de-Campagnac_Bridge_O947.jpg



Sainte-Anastasie



Le Prieuré Saint-Nicolas



L'Agenda du 15 octobre au 15 novembre 2023 :

SALONS – EXPOSITIONS – MUSÉES – SPECTACLES

- ✚ **Du 19 septembre au 31 mai 2024** – Exposition aux A.D.30 : « *En classe ! l'école de l'ancien régime à nos jours* »
Lieu : Archives Départementales du Gard, 365 Rue du Forez – 30000 Nîmes –
Entrée libre, du lundi au vendredi de 8h.30 à 17h. (sauf jours fériés).
Site : WWW.gard.fr

- ✚ **Samedi 21 octobre – 10h./12h. – 14 h./18h** – “*Journée Portes Ouvertes*” de l'*Entraide Généalogique de Tarn-et-Garonne*.
Exposition de panneaux autour des recherches généalogiques et cette année “Bourse échange” de cartes postales anciennes.
Entrée gratuite
Lieu : Espace Marcelle Duba – Médiathèque – CASTELSARRASIN (82100) - (entrée porche de la Médiathèque).
Contact : asso@egtq.fr – site <http://www.egtq.fr/>

- ✚ **Les 21 octobre et 22 octobre.** – Les Marmottes de Savoie, présentes sur la Haute-Savoie, la Savoie et le Canton de Genève organisent leur **15ème Forum de Généalogie et Histoire**
lieu : *Salle René Honoré - Annecy 5 rue Georges Brassens, Annecy, France.*
Le samedi 21 octobre à partir de 15 h
Le dimanche 22 octobre de 9 à 12 h 30 et de 14 à 17
- ✚ Deux conférences au programme :
lieu : Archives départementales 37 bis avenue de la Plaine
Gratuit sur inscription au 04.50.33.20.80
E-mail : salons@marmottesdesavoie.fr – site : <https://www.marmottesdesavoie.fr/>

- ✚ **Dimanche 22 octobre 15 h** : « *Comment trouver vos cousins américains* » par Jim MILLER
lieu : Salle René Honoré à Cran-Gevrier
Avec la participation d'associations régionales, nationales et internationales d'histoire, de généalogie, et de valorisation du patrimoine -
Conférences et ateliers gratuits
Entrée libre et gratuite
E-mail : salon@marmottesdesavoie.fr – site : <https://www.marmottesdesavoie.fr/>

- ✚ **Les 21 octobre et 22 octobre.** Le Centre de Recherches des Familles propose une nouvelle manifestation généalogique baptisée **GénéaStory** en présence de nombreuses associations et professionnels de la généalogie :
Trois conférences au programme.
À noter la présence d'une foire aux vieux papiers.
Entrée gratuite. – **Lieu** : Salle Municipale 1860 – 25, rue de Reims – Guebwiller, 68500
Contact : Tél. 0389621240 – E-mail : info@crhf.net – site <https://www.crhf.net/fr/>

- ✚ **Les 21 octobre et 22 octobre de 10 h. à 18 h.** – **Journées Généalogie expo-échanges – Montamisé (86)** – Organisées par le Cercle Généalogique Poitevin –
Exposition + 2 conférences au programme
Lieu : Salle des Fêtes de Montamisé, rue du Cèdre – Montamisé (86360)

Contact : cgp@herage.org -site : <https://www.herage.org/accueil.htm>

- ✚ **Les 28 et 29 octobre – samedi de 14h.-18h.30 et dimanche 10h.-18h.** – « **Les Journées de la Généalogie 2023** » organisées par le Centre Culturel Fontaine Lestang – Traditionnelle rencontre généalogique annuelle dans la ville Rose. – Exposition et conférences – Entrée libre et gratuite – Lieu : Centre Culturel Fontaine Lestang – 59, rue Vestrepain – Toulouse 31100 – E-mail : contact@egmt.or – Site : <https://egmt.org/>
- ✚ **Les 28 et 29 octobre de 10h. à 18h.** – « **Carrefour de généalogie – Bourg-Argental (42)** » - organisé par Les Amis de Bourg Argental – Stand, exposition, conférences-débats – Entrée gratuite – Lieu : Maison des Associations Bourg-Argental - Salle André Jamet – Allée du 8 mai 1945 – Bourg-Argental (42) – E-mail – lesamisdebougargental@gmail.com – Site : <https://www.amisdebougargental.fr/>
- ✚ **Les 4 et 5 novembre – le samedi 14h.-18h.et dimanche 10h.12h.30 – 14h-+. -17h.** – « **20èmes Rencontres Généalogiques** » Expositions, conférences organisées par le CEGENCEB (Cercle Généalogique Centre-Est Bretagne – Lieu : Salle des fêtes – Avenue du Porhoët – Taupont (56800) – Entrée gratuite - Site : <https://cegenceb.asso.fr/>
- ✚ **Les 11 et 12 novembre de 10h. à 18h. (fermeture à 17h. le 12)** – « **3ème Salon de Généalogie Génearhuys 2023** » - organisé par le Cercle Généalogique de Rhuys – 11 conférences au programme – Impression de grands arbres généalogiques – Entrée gratuite – Lieu : Salle Kercaradec – Saint Gildas-de-Rhuys (56730) – E-mail : contact@cgrhuys56.org – site : <https://cgrhuys56.org/>
- ✚ **Le 12 novembre de 9h à 18 h.** – « **7ème Salon de Généalogie Sommecaise** » - Organisé par le Comité des Fêtes de Sommecaise, avec la participation de la Société de Généalogie de l'Yonne du Gâtinais Généalogique et du Loiret Généalogique et d'autres départements limitrophes – Entrée gratuite – Lieu : Salle des fêtes de Sommecaise – Place de l'église – Sommecaise 89110 – E-mail : comitedesfetes.sommecaise@laposte.net – Site : <https://www.genealogiepratique.fr/organisateur/comite-des-fetes-de-sommecaise/>
- ✚ **Le 18 novembre de 9h. à 17h.30 – Exposition « Mariages » au cours des siècles – Soissons (02)** – organisée par le Cercle Généalogique de l'Aisne – Lieu : Maison des Associations Soissons, rue de l'Arquebuse, Soissons 02200 – Entrée gratuite - E-mail : cqaisne.axona@gmail.com – site : <https://cq-aisne.org/web/index.php>
- ✚ **Le 18 novembre - « 19ème Journée Généalogique Clermont-L'Hérault »** - organisée par l'Association généalogique du clermontais – Exposition et Atelier : Calligraphie, Paléographie – Entrée Libre – Lieu : Salle Georges Brassens, 16 boulevard Paul Bert – Clermont l'Hérault 34800 – Contact : genea.clermontais@orange.fr - site : <http://geneaclermont.free.fr/>
- ✚ **Les 25 et 26 novembre : 13h.30/18h.30 le samedi et 10h./17h. le dimanche** – « **4ème Salon Généalogie, Histoire-Patrimoine** » en honneur aux femmes de Decazeville et de ses environs – organisé par l'ARGEA (Association Rencontres Généalogiques en Aveyron) et la mairie de Decazeville – Entrée gratuite – Lieu : Espace le Laminoir – Avenue du 10 août – Decazeville 12300 - Site : : <https://www.argea.fr/>

CONFÉRENCES

2^{ème} semestre 2023 - Cycle de conférences – Paris – proposé par La France Généalogique en partenariat avec les Archives de Paris.

Jeudi 19 octobre 2023 – 15h - “Cinq siècle d’histoire des Antilles Françaises” - Une conférence qui parcourt cinq siècles d’histoire des Antilles françaises, depuis la découverte de ces îles jusqu’aux années 1980, en passant par les douloureuses périodes de la traite, des abolitions, des guerres.

Nicolas MARTIN – *historien et généalogiste amateur diplômé du Diplôme Universitaire de généalogie de l’université de Nîmes et de la certification d’approfondissement en généalogie de l’École nationale des chartes, chevalier dans l’Ordre des Palmes académiques.*

Jeudi 16 novembre 2023 à 15 h.

” Les conditions de vie des Parisiens pendant le siège de Paris en 1870” – Le siège de Paris dura quatre mois de septembre 1870 à janvier 1871. Il modifia profondément les conditions de vie des 2,2 millions de Parisiens. Il n’y eut pas de famine, mais des restrictions alimentaires croissantes avec le rationnement de la viande puis du pain, le recours à l’hippophagie et aux viandes de fantaisie (chats, chiens, rats, animaux exotiques du Jardin d’Acclimatation), la transformation du pain blanc en pain bis puis noir et des fraudes. S’y ajoutèrent les pénuries de combustible et les queues devant les magasins durant un hiver glacial, l’arrêt des transports hippomobiles et de l’éclairage public, la modification des commerces : Paris devint une ville silencieuse et obscure. La misère toucha principalement les classes moyennes et la mortalité, surtout infantile, crût tout au long du siège.

Docteur Jean VITAUX – *Correspondant de l’Institut.*

7 décembre 2023 à 15 h “La Révolution française et les archives : vandalisme, iconoclasme ou protection du patrimoine ?”

Quel a été le sort des archives, publiques et privées, pendant la Révolution française ? Deux écoles s’affrontent, des contemporains de l’événement aux historiens récents. L’une, suivant l’abbé Grégoire, insiste sur les destructions, qualifiées de « vandalisme révolutionnaire ».

L’autre, suivant l’archiviste Camus, met l’accent sur la préservation et la conservation des archives, communales, départementales, nationales.

Et si la Révolution, au-delà de mythes tenaces (l’iconoclasme), avait été en réalité une période essentielle pour la protection du patrimoine, des familles à l’État, pour les régions épargnées par la guerre civile ?

Serge BIANCHI – *Professeur émérite de l’Université.*

Entrée gratuite – Dans la limite des places disponibles

Organisateur : La France Généalogique – contact@cegf.org Site : <http://www.cegf.org/>

Lieu : archives de Paris – Porte des Lilas, 18 boulevard Sérurier 75019 Paris



Octobre :

Plusieurs évènements en octobre mériteraient d'être cités ici, mais pour des raisons de place, je n'en développerai qu'un seul :

Le changement d'heure.

Chaque année, les Français, pour ne pas dire les Européens, espèrent que les deux changements d'heure printanier et automnal ne viendront plus perturber leur sommeil. Et pourtant, une fois encore, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre à 3 h. du matin, il nous faudra retarder nos réveils d'une heure.

Ce n'est pas trop grave, me direz-vous, car cette nuit-là, nous traînerons au lit une heure de plus contrairement au mois de mars où nous avançons nos horloges d'une heure perdant ainsi une heure de sommeil.



Pourquoi ces deux changements d'heure ?

Entre 1970 et 1973, tous les pays industrialisés qui ont connu trois décennies de forte croissance (les Trente Glorieuses), subissent de plein fouet une augmentation du prix de « l'or noir » imposée par les pays producteurs de pétrole qui se sentent en position de force.

Fin 1973, suite à la guerre entre Israël et ses voisins Arabes, les pays du Golfe vont appliquer de fortes augmentations du prix du baril faisant passer le prix du baril de 4 dollars à 16 dollars. Les pays occidentaux, gros importateurs de pétrole, ne peuvent plus faire face. La croissance s'effondre et le chômage augmente. Ils se doivent de réagir afin de réaliser des économies d'énergies avec pour objectif de mieux faire coïncider l'éclairage naturel et les activités humaines à partir du printemps suivant. Il s'agit d'instaurer 1 heure d'été à GMT+1¹, soit deux heures de décalage avec l'heure naturelle.

L'ADEME (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie) qui veille à l'optimisation de la facture énergétique va initier le changement d'heure saisonnier. Le président **Valéry Giscard d'Estaing** a décidé que les montres seraient **avancées d'une heure l'hiver** sur l'heure de Greenwich. C'est ainsi que le décret paru en France en 1975 instaure le changement d'heure, dès le mois de Mars 1976. (*Décret n°75-866 du 19 septembre 1975 RELATIF A L'HEURE LEGALE EN 1976*)²

¹ GMT (Greenwich Mean Time = heure naturelle avec le soleil) – Le fuseau horaire normal de la France est à GMT+1. Avec le passage à l'heure d'été en Mars, Le fuseau horaire de la France passe donc à GMT+2. En octobre nous revenons à GMT+1.

² Décret n°75-866 du 19 septembre 1975 RELATIF A L'HEURE LEGALE EN 1976 - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000500782>

Pourquoi les dates de fin mars et fin octobre ?

- ✚ Fin mars, c'est l'équinoxe du printemps. Les beaux jours arrivent, les jours rallongent, donc on avance nos horloges d'une heure et on perd une heure de sommeil
- ✚ Fin octobre, c'est l'équinoxe d'automne. Les jours baissent ; on retarde nos réveils d'une heure et on gagne une heure de sommeil.

C'est la nuit du samedi à dimanche, en plein week-end, qui apparaît la plus propice afin de permettre à la population de subir plus facilement l'impact lié à ce changement d'heure qui aura donc lieu les derniers dimanches de mars et d'octobre.

Ce n'est qu'en 1998 que le changement d'heure a été harmonisé à l'échelle européenne. 70 pays au total y compris les États membres de l'Union Européenne appliquent ce changement d'heure, mais depuis quelques années, plusieurs pays contestent cette méthode, pointant avant tout des gains énergétiques trop peu importants compte tenu de l'évolution des technologies et des impacts négatifs sur la santé, le sommeil et la sécurité routière.

Plusieurs votes importants sur le changement d'heure ont déjà eu lieu et un processus est en cours pour mettre un terme à cette mesure. Plusieurs **pays l'ont abandonné** comme la Tunisie, l'Égypte, **la Russie, l'Ukraine, l'Islande**, l'Arménie...

Selon un sondage mené en 2019 par la Commission des Affaires Européennes de l'Assemblée nationale, 83,71% des sondés se disaient favorable à la fin du changement d'heure, et cette mesure très contestée, devait prendre fin en Europe mais elle continue de s'appliquer.

Le changement d'heure d'hiver 2023 est-il le dernier ?

Cela paraît improbable ! Après consultation, en Mars 2019 le Parlement européen a adopté un projet à la majorité pour supprimer rapidement le changement d'heure. Pour que cela soit possible, chaque État membre devait choisir entre rester à l'heure d'hiver ou conserver l'heure d'été. Il a été convenu par le Parlement européen que les États membres et la Commission européenne devaient se mettre d'accord pour que l'application des heures permanentes (d'hiver et d'été) dans les différents pays ne perturbe pas le fonctionnement du marché intérieur.

La directive devait être adoptée par le Conseil à la fin 2020 puis transposée par les États membres, mais des événements imprévus tels que la crise sanitaire liée au Covid-19, le Brexit, la guerre en Ukraine et les hésitations des dirigeants européens, le texte sur la fin du changement d'heure n'est plus à l'ordre du jour et ne devrait donc pas être discuté dans un avenir proche et, s'il devait être remis sur la table, les débats risquent d'être très longs. D'ailleurs, à l'automne 2021, la Commission européenne a confirmé à Euronews, que chaque État membre doit décider de l'heure légale qu'il souhaite adopter.

Et après octobre 2023, peut-on espérer que ce changement d'heure n'aura plus lieu ? Peut-être dans d'autres pays, mais sûrement pas en Europe, et les détracteurs devront s'armer de patience si l'on tient compte d'une part que tous les États membres n'arrivent pas à se mettre d'accord pour conserver un horaire d'été ou un horaire d'hiver en fonction de leur position géographique ; que d'autre part les préoccupations politiques et internationales du moment sont à traiter prioritairement par le Conseil (guerre, immigration, changement climatique, etc.). Enfin, il semblerait que le changement d'heure soit déjà programmé pour 2024 et 2025 sur plusieurs sites, ce qui laisse planer un sérieux doute sur la suppression de cette mesure.

Les dates du changement à venir :

- En 2023 : dimanche 26 mars heure d'été, dimanche 29 octobre heure d'hiver ;
- En 2024 : dimanche 31 mars heure d'été, dimanche 27 octobre heure d'hiver ;
- En 2025 : dimanche 30 mars heure d'été, dimanche 26 octobre heure d'hiver.

Mais peut-être qu'un jour... **À suivre !**

*La rédactrice
A.Marie Martellucci*

Sources :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000500782>

<https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/1038385-changement-d-heure-france-date-fin-explications/>

<https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-sante-du-quotidien/2698749-changement-heure-hiver-2023-date-france/>

<https://www.geo.fr/histoire/changement-dheure-2023-est-ce-cest-vraiment-la-derniere-fois-206844>

<https://mesinfos.fr/provence-alpes-cote-d-azur/changement-dheure-d-ete-2023-c-est-pour-quand-et-a-quelle-heure-122323.html>



Quelques infos :

Les registres paroissiaux du Gers intégralement mis en ligne

Par Pierre-Valéry Archassal - Gers (32) - 04.10.2023 - Archives

Le plus ancien registre paroissial conservé dans la collection départementale du Gers est celui de la paroisse Saint-Pierre, de La Romieu, qui commence en 1593. Il est en ligne au côté de tous les autres registres de baptêmes, mariages et sépultures.

Dans les premiers jours du printemps, nous vous annonçons l'arrivée en ligne des premiers registres paroissiaux sur le portail des Archives du Gers. À peine un semestre plus tard, la collection intégrale est en ligne ! Attention, il, s'agit de la collection dite « du greffe » ; il se peut que des registres encore conservés dans les mairies complètent d'éventuelles lacunes, mais ils ne sont pas encore numérisés.

La suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/les-registres-paroissiaux-du-gers-integralement-mis-en-ligne>



Deux nouveautés des Archives de l'Isère

Par Pierre-Valéry Archassal- Isère (38) - 03.10.2023 - Archives

À l'image de nombreux départements, les Archives de l'Isère n'hésitent pas à enrichir leur site internet par des documents variés, élargissant l'univers de recherche des généalogistes et historiens. Ce dépôt vient notamment de mettre en ligne un inventaire complet des documents concernant l'asile Saint-Robert, dans la rubrique dédiée aux établissements hospitaliers.

L'asile Saint-Robert a ouvert ses portes en 1812 dans l'ancien couvent de Saint-Robert à Saint-Égrève. Il s'agissait alors d'un lieu où enfermer les pauvres afin de les mettre au travail. Par la suite, la loi du 30 juin 1838, dite « Loi des aliénés », imposa aux conseils généraux d'instituer un établissement psychiatrique par département. Ainsi, le dépôt de mendicité de Saint-Robert fit office d'asile départemental d'aliénés à partir de 1840, puis, en 1845, il se consacra exclusivement à l'aliénation mentale, à la fois pour les patients placés d'office (par arrêté préfectoral) ou à la demande de tiers (placement volontaire).

La suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/deux-nouveautes-des-archives-de-l-isere>



Les rôles de bord du quartier du Croisic sont en ligne

Par Pierre-Valéry Archassal- Loire-Atlantique (44) - 02.10.2023 - Archives

Les rôles de bord récapitulent, pour chaque navire, son nom et son type, son port d'attache, son tonnage, la nature de sa navigation, le nom de son propriétaire, le nom de son armateur, les noms et les conditions d'engagement des membres de son équipage, parfois (mais rarement) les noms et qualités des passagers embarqués, le quartier et le numéro d'immatriculation.

Les rôles de bord sont des registres attachés à chaque navire, sur lesquels ils restaient pendant toute la durée de sa navigation. Les informations qui peuvent figurer dans ces documents sont : le nom et le type de navire, le port d'attache, le tonnage, la nature de la navigation, le nom du propriétaire, le nom de l'armateur, les noms et les conditions d'engagement des membres de l'équipage, parfois (mais rarement) les noms et qualités des passagers embarqués, le quartier et le numéro d'immatriculation. Pour nous, généalogistes, ce sont évidemment les noms des propriétaires et surtout ceux des membres de l'équipage ou des passagers qui constituent les informations les plus précieuses à y rechercher.

La suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/les-roles-de-bord-du-quartier-du-croisic-sont-en-ligne>



Un site Internet pour les Archives municipales de Versailles

Par Pierre-Valéry Archassal- Yvelines (78) -27.09.2023 - Archives

Parmi les documents consultables sur le nouveau portail des Archives communales de la ville de Versailles, on trouve des tables alphabétiques liées aux recensements de population, pour retrouver une famille sans même connaître son adresse.

S'ajoutent à ces pages numérisées des instruments de recherche, au sein desquels il est possible de lancer une interrogation à partir d'un formulaire à champs multiples, et une aide pour retrouver un permis de construire ou une autorisation d'urbanisme, sachant que les dossiers eux-mêmes se consultent en salle de lecture. Une rubrique est également consacrée aux « Trésors des Archives » pour présenter, avec illustrations, des points -clés de l'histoire de la ville.

La suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-site-internet-pour-les-archives-municipales-de-versailles>



Belgique : des sources généalogiques inédites pour Mons

Par Pierre-Valéry Archassal- Belgique - 26.09.2023 - International

Les deux registres retrouvés à Mons (Belgique), et nouvellement arrivés en ligne sur le site des Archives de l'État, sont rédigés en français et utilisent le calendrier républicain car, à cette époque, la région était française.

Le classement d'une série de registres d'imposition foncière de Mons, ville belge située à quelques kilomètres seulement de la frontière française et de la ville de Maubeuge en particulier, a permis de faire la découverte de deux registres qui vont être utiles aux généalogistes à la recherche de leurs ancêtres montois.

Le premier d'entre eux s'intitule « Registre des morts de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Germain à Mons en Hainaut, commençant vers la fin de septembre 1794 ». Il contient les noms des personnes décédées et inhumées en cette paroisse de Saint-Germain, à Mons, du 29 septembre 1794 au 20 juillet 1796. Ce sont les derniers morts inscrits dans cette paroisse, car celle-ci fut supprimée en 1796 et son siège transféré dans la collégiale voisine de Sainte-Waudru. Trois ans plus tard, en 1799, l'église

Ma suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/belgique-des-sources-genealogiques-inedites-pour-mons>



Mise en ligne des répertoires de notaires de l'Aisne

Par Pierre-Valéry Archassal - Aisne (02) - 21.09.2023 - Archives

Les répertoires numérisés des notaires sont de plus en plus souvent mis en ligne par les Archives départementales, pour le plus grand bonheur des généalogistes. Après les précurseurs comme les départements des Yvelines, de la Haute-Saône, de Seine-et-Marne, de la Vendée, de la Sarthe, ou plus récemment ceux du Cher et de la Haute-Loire, ainsi que d'autres, c'est au tour des Archives de l'Aisne de proposer en ligne les premières collections de ces registres qui récapitulent les actes établis par une étude notariale.

Ce sont au total 52 233 vues, couvrant la période 1638-1922 à l'échelle de tout le département, soit 640 tables alphabétiques ou chronologiques qui sont désormais disponibles. Attention toutefois, tous les notaires ne sont pas concernés, d'abord car les répertoires étaient facultatifs jusqu'en 1791, ensuite parce que certains répertoires ont été détruits lors des différents conflits contemporains.

La suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/mise-en-ligne-des-repertoires-de-notaires-de-l-aisne>



Bon à Savoir :

Histoire des biens nationaux à Mende, Série Q – A.D.48 :

Eliette Thirion nous a fait part des problèmes qu'elle a rencontrés lorsqu'elle a voulu se pencher sur l'histoire des biens nationaux en allant aux Archives départementales de la Lozère. Nous vous invitons à découvrir l'intégralité de son article sur notre prochain bulletin trimestriel N° 142 qui paraîtra en Novembre.

La Révolution : destruction et regroupement des archives



La prise de Mende par le royaliste Charrier en mai 1793 entraîne la disparition de nombreux documents, notamment ceux concernant la vente des biens nationaux et les archives des anciennes juridictions qui avaient été regroupées au greffe du tribunal de Mende.

D'autres destructions sont à déplorer dans plusieurs communes.

L'application de la loi sur les archives votée en 1796 paraît avoir mis un terme aux destructions. Les archives sont toujours conservées dans le grand clocher de la cathédrale. De nombreux documents, issus des administrations d'Ancien Régime désormais supprimées, y sont versés à cette époque.



Registres antérieurs à la Révolution au diocèse du Gard.

Suite à la question posée par une adhérente, nous avons contacté le Père Chapus qui nous a répondu :

« Aux archives du diocèse du Gard, il n'y a aucun registre antérieur à la Révolution. Il faut s'adresser aux A.D. ».

Nous remercions le Père Chapus pour cette précision.



Évolution de l'âge de la majorité en France à travers les siècles

	ÂGE NUBILE	MAJORITÉ	MAJORITÉ CIVILE
DROIT CANONIQUE	Filles : 12 ans Garçons : 14 ans	Filles : 12 ans Garçons : 14 ans	
LÉGISLATION ROYALE Ordonnance de Blois 1579		Filles : 25 ans Garçons : 30 ans	Généralement 25 ans (selon les coutumes)
LÉGISLATION RÉVOLUTIONNAIRE Loi du 20 septembre 1792	Filles : 13 ans Garçons : 15 ans	21 ans pour les deux	21 ans pour les deux
CODE CIVIL Loi du 1er germinal an XII	Filles : 15 ans Garçons : 18 ans art.144 du Code Civil	Filles : 21ans Garçons : 25 ans + Sommatons respectueuses	21 ans pour les deux art.488 du Code Civil
CODE CIVIL Loi du 21 Juin 1907		21 ans pour les deux	
CODE CIVIL Loi du 5 Juillet 1974		18 ans pour les deux	18 ans pour les deux
Âge nubile	Âge exigé par la loi pour qu'un individu puisse contracter mariage.		
Majorité matrimoniale	Âge au-dessus duquel le consentement des parents n'est plus exigé par la loi, pour se marier		
Majorité civile	Âge à atteindre pour être considéré juridiquement, comme civilement capable et responsable.		



Les Insolites :

1/ vente de Jeanne DUVAS pour faire libérer son mari prisonnier et malade

29 avril 1622 = vente de Jeanne DUVAS femme de Claude BASQUARENC de Quissac sachant son mari être allé en la foire de Sommières de carême prenant dernier avec certains autres hommes de Quissac et passant leur chemin sur le lieu de Vic ils furent pris par les gens de guerre de certain parti étant au lieu appelé le moulin de Canqualliés, ne se seroit print garder et auroit été constitué prisonnier avec autres habitants de Quissac par les soldats de la garnison du château de Montferrand où il demeure depuis dans une fosse obscure enfermé s'étant passé plus de deux mois étant en dangers de mort s'il y demeure davantage pour être enflé de sa personne

et quelques diligences qu'elle aye⁴ seu frère pour tirer son mari de captivité et y ayant employé des amis qui ont quelques crédits devers le sgr évêque de Montpellier gouverneur du château de Montferrand elle n'a peu obtenir son élargissement sans payer la somme de 80 livres pour sa rançon laquelle ladite Duvas n'a moyen de faire sans vendre des biens = c'est pour cette cause qu'elle baille et vend une vigne et pièce de bois qu'elle a audit Quissac et fait entretenir depuis deux ans.. au capitaine Jacques LHERMET de Quissac qui en a fait la meilleure proposition pour 40 livres pour aider à payer susdite rançon.. devant dès le lendemain envoyer à Montferrand ladite somme pour rachat de son mari = dont acte maison dudit Lhermet en présence de noble André de Folhaquier sgr de la Calmette, Pol Conduzorgues
dernier avril 1622 = testament de Mre Antoine PLANTAT bourgeois de Quissac détenu malade réformé = à Jeanne de Plantat sa fille 1000 livres = à Auguste, Samuel et Isabeau Plantat ses fils à chacun 600 l à posthume = héritière dlle Judith de Plantavit sa femme à charge de rendre héritage à Jean Plantat fils aîné = suivent substitutions = acte maison du testateur présent divers et aussi Hudith de Plantavit signée

2/ Contrat d'apprentissage entre deux aveugles (30311)

22 avril 1618 = apprentissage de Antoine BOISSON
fils de Jean Boisson tisserand de Quissac
aveugle avec Jean Servant aussi aveugle
de Quissac "pour lui enseigner de la
la violle et le condhuyre ou frere conduyre
surement et fidèlement par le pays
pendant le terme et temps de 4 ans complets"
ledit Boisson père sera tenu de le vétir chausser
et ledit Servant sera tenu l'entretenir
et ledit Antoine bien et fidèlement servir
pendant susdites 4 années = présent capitaine
Claude Bringuier, Jean Redier, de Corconne

Source : Document d'archives ACGC sur Téléarchives – Référence Du Guerny Yannick – Etienne Bringuier de Sauve – Côte 2-E-48/9 – Page 3737 – vue N° 1025/1157



La vie en Cévennes :

« Dans cette Cévenne des Cévennes, la vie échappe au temps dans ces solitudes silencieuses. Elle s'y recroqueville sur elle-même en écoutant leurs vents, leurs eaux et leurs forêts. Tout est ancien, tout semble établi depuis les origines du monde. Les usines, elles-mêmes, ont l'air de vestiges du passé et les crassiers qui s'élèvent auprès des mines ressemblent à des accidents géologiques. Au seuil de leur maison, dans les villages de bassin houiller, les femmes de mineurs sont assises comme des pleureuses antiques, dans un décor constellé de poussière noire [...] ...

... Ce pays pauvre donne une étrange valeur à tout ce qui appartient aux hommes, au moindre champ gagné sur la pente de la montagne, au bassin qui retient les eaux pour arroser les prairies, au sentier qui se glisse aux lisières des prairies, aux murettes de pierres sèches qui limitent les pâturages et les labours. Il n'y a pas ici de palais, de demeures somptueuses, ni de magnifiques églises, mais d'humbles maisons, des fermes perdues, des abris dispersés dans les combes de la vallée ou dans les replis des hautes crêtes. »

Ainsi écrivait André CHAMSON dans son livre « CÉVENNES »

Et pour vous, C'EST OÙ, C'EST QUOI ? LES CÉVENNES ?

À VOS PLUMES... N'hésitez pas à partager vos sentiments les plus profonds. Nous ne vous demandons pas d'écrire un roman, quelques lignes suffisent : une simple photo peut-être d'un lieu qui vous est cher ; un souvenir d'enfance ou de vacances ; votre madeleine de Proust ... et envoyez votre document à : contact@acgc.eu à l'attention de Daniel SALLES. Merci d'avance.



La phrase célèbre :

Si on peut maintenant garantir la filiation entre parents et enfants, rien qu'à partir de la salive, l'expression « C'est son portrait tout craché » n'a jamais eu autant de sens ! »



Laurent RUQUIER
Humoriste,
animateur radio et
télé, chroniqueur.
etc.



Rappel :

Vos documents doivent nous être adressés sous format WORD uniquement (ou éventuellement sous « LIBRE OFFICE » pour les textes et format JPG pour les photos. Notre adresse mail : contact@acgc.eu

NOTA : Le Céven'net paraît 2 fois par trimestre en alternance avec notre bulletin trimestriel qui, lui, ne paraît qu'une fois. Notre prochaine édition aura lieu vers le 15 DÉCEMBRE 2023. Vous avez donc jusqu'à FIN NOVEMBRE dernier délai, pour nous adresser vos articles ou nous faire part de vos observations sur : contact@acgc.eu

Le Céven'net est un organe de communication interne à l'A.C.G.C., publié gratuitement sur notre site web et tenu à disposition de tous dans notre local de permanence, 34 Route de Nîmes à Clarensac. Nous rappelons ici que chaque article n'engage que la responsabilité de son auteur. Merci à tous les participants.

